Le mouvement syndical en transition

Ernest B. Akyeampong

L'appartenance à un syndicat offre plusieurs avantages. Non seulement les syndiqués ont généralement droit à de meilleurs salaires que les non-syndiqués (Fang et Verma, 2002), mais ils ont aussi plus de chances d'obtenir des avantages non salariaux comme la protection de régimes de soins dentaires ou médicaux et de régimes de retraite parrainés par l'employeur (Akyeampong, 2002). On considère en outre que, comme ils ont plus accès aux régimes de règlement des griefs et des différends, les syndiqués jouissent d'une meilleure protection contre l'exploitation et le traitement abusif ou inéquitable de la part de l'employeur (Akyeampong, 2003).

Vu ces avantages, le mouvement incessant de syndicalisation des dernières décennies n'a pas de quoi étonner : le nombre de travailleurs syndiqués est passé de 2,8 millions en 1977 à un peu plus de 4 millions en 2003 (graphique A), mais comme dans beaucoup d'autres pays industrialisés de l'Occident, cette croissance n'a pas suivi celle de l'emploi[1]. C'est ainsi que, après avoir légèrement augmenté de 32,6 % en 1977 à 34,2 % en 1987, le taux (densité) de syndicalisation, c'est-à-dire la proportion de travailleurs syndiqués, a entamé une lente descente pour osciller entre 30 % et 31 % pendant la majeure partie de la décennie (graphique A)[2].

Graphique A : Le nombre de syndiqués a augmenté de 43 % entre 1977 et 2003, mais le taux de syndicalisation a peu varié.

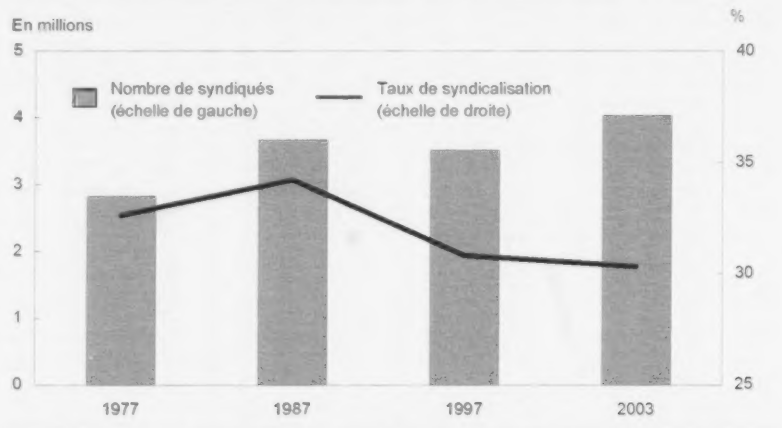

Sources : CALURA, 1977-1987; Enquête sur la population active, 1997-2003

Quoique le taux de syndicalisation n'ait pas beaucoup évolué, on ne peut pas en dire autant de la composition des effectifs syndiqués selon le sexe, le secteur d'activité, la catégorie d'emplois, etc. Plusieurs facteurs, souvent interreliés, entrent en jeu dans l'évolution du profil des effectifs syndiqués, notamment la structure démographique de la main-d'œuvre salariée, les lois et les règlements du travail (plus particulièrement au niveau provincial), les changements subis par l'industrie (notamment le déplacement du centre de gravité des biens vers les services), la composition professionnelle de la main-d'œuvre et l'efficacité du recrutement et du maintien d'employés syndiqués.

À l'aide de diverses sources, nous examinerons d'abord l'évolution du mouvement syndical au cours des dernières décennies ainsi que certains des facteurs sous-jacents aux changements survenus (voir *Sources des données*). Au moyen des données de l'Enquête sur la population active postérieures à 1996,

Ernest B. Akyeampong est au service de la Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail. On peut le joindre au (613) 951-4624 ou à perspective@statcan.ca.

nous verrons ensuite en détail où le mouvement syndical a gagné ou perdu des effectifs et de la densité au cours des dernières années.

Les tendances à long terme

Il est difficile de brosser le tableau historique de la syndicalisation au Canada en partie par manque de séries de données cohérentes et globales. Les estimations agrégées de l'adhésion syndicale remontent à 1911; on dispose de certains indicateurs des années 1960 et 1970 (syndicalisation selon le sexe et la dispersion régionale), mais d'autres ne sont là que depuis les années 1980 ou après (syndicalisation selon l'âge, le secteur d'activité, la profession, les secteurs public[3] et privé et le travail à plein temps et à temps partiel).

Sans doute la transformation la plus ample et la plus profonde du mouvement syndical est-elle l'inclusion des femmes. La présence féminine dans les syndicats, qui était à peine de 12 % en 1977, s'est constamment accrue pour approcher de la moitié (48 %) des effectifs syndicaux en 2003 (graphique B). Cette présence extraordinairement forte et croissante s'explique par plusieurs facteurs souvent interreliés. On peut notamment mentionner la place de plus en plus grande que tiennent les femmes dans la main-d'œuvre rémunérée, leur présence accrue dans un secteur public très syndicalisé, leur accession à des secteurs d'activité ou à des professions traditionnellement dominés par les hommes et souvent hautement syndicalisés comme le secteur de la construction, la syndicalisation croissante de la main-d'œuvre à temps partiel ou non permanente et la propagation de l'activité syndicale dans les lieux de travail qui jusqu'ici ont été à prédominance féminine et qui n'étaient guère ou pas du tout syndicalisés, plus particulièrement dans l'industrie tertiaire (Akyeampong, 1998).

L'importance numérique des femmes qui s'accroît dans le mouvement syndical se traduit par une évolution des taux de syndicalisation par sexe. Chez les femmes, le taux de syndicalisation a sans cesse progressé, passant de 10 % à 30 % de 1977 à 2003. Chez les hommes, c'est l'inverse qui s'est produit. En partie dans le sens même de l'évolution de la structure économique et du travail au Canada, le taux de syndicalisation des hommes a constamment baissé, passant de 47 % en 1977 à 31 % en 2003. Bref, si le taux de syndicalisation des femmes était de moins du quart de celui des hommes en 1977, les taux féminin et masculin étaient pour ainsi dire identiques en 2003.

Une autre transformation digne de mention a été la baisse relative des effectifs dans les industries de biens et, en contrepartie, une augmentation dans les industries de services, ce qu'on peut largement mettre au compte d'un déplacement de la structure économique et de l'emploi des industries de biens auparavant très syndicalisées et dominées

Graphique B : Vers 2003, l'adhésion syndicale des femmes a augmenté en nombre et en proportion pour atteindre le même niveau que chez les hommes.

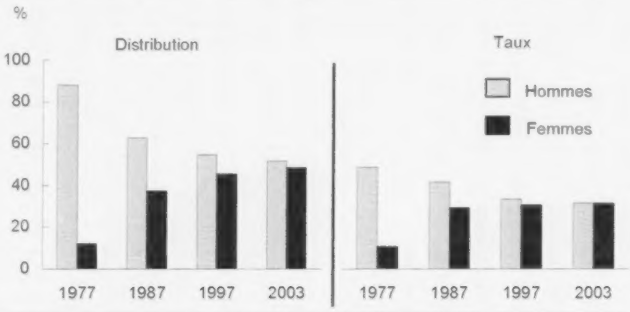

Sources : CALURA, 1977-1987; Enquête sur la population active, 1997-2003

Graphique C : L'adhésion syndicale a baissé dans le secteur des biens mais augmenté dans le secteur des services.

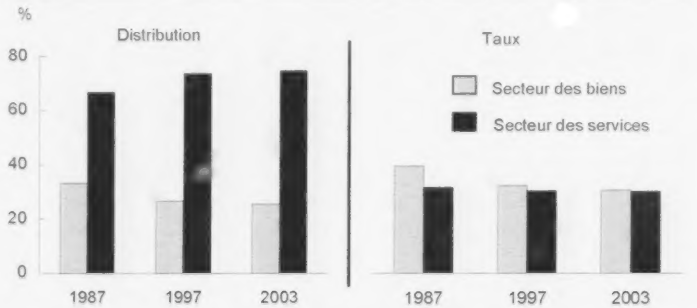

Sources : CALURA, 1987; Enquête sur la population active, 1997-2003

par les hommes (secteur de la fabrication, par exemple) vers les industries de services. En 1987, le secteur des biens figurait pour le tiers environ dans les effectifs syndicaux, mais la proportion n'était plus que du quart en 2003 (graphique C). Sur le plan de la densité de syndicalisation, l'écart constaté en 1987 entre les industries de biens et les industries de services (40 % contre 31 %) avait presque disparu en 2003 (31 % contre 30 %).

La composition régionale des effectifs syndicaux n'a pas beaucoup changé ces quelques dernières décennies, s'alignant en gros sur la répartition régionale des effectifs salariaux nationaux (tableau 1). Précisons cependant que les estimations d'effectifs régionaux donnent parfois un faux portrait de la force relative des syndicats dans une région. Pour dresser un tableau comparatif plus significatif, il vaut mieux se reporter au taux de syndicalisation. C'est le Québec qui a présenté le taux le plus élevé tout au long de la période considérée (38 % en 2003, par exemple). Les autres régions ont le plus souvent accusé des baisses sur ce plan, la pire étant relevée en Colombie-Britannique. Les 27 % de l'Ontario en 2003 représentaient le taux le plus bas de l'année.

Comme autre changement digne de mention, citons l'évolution de l'adhésion chez les travailleurs à plein temps et à temps partiel ainsi que chez les fonctionnaires et les travailleurs du secteur privé. Chez les travailleurs à temps partiel, on a observé une augmentation tant de proportion (de 8 % à 14 %) que de densité (de 18 % à 23 %) de 1984 à 2003 (tableau 2). Ces progrès étaient généralisés. Le contraire s'est produit chez les travailleurs à plein temps, où il y a eu baisse tant de proportion (de 92 % à 86 %) que de densité (de 39 % à 32 %).

Tableau 2 : Nombre de syndiqués, distribution et taux de syndicalisation par secteur et statut de travail

	Total	Secteur		Temps plein	Temps partiel
		Public	Privé		
	En milliers			%	
Distribution					
1984	3 474	42,2	57,8	91,7	8,3
1997	3 516	52,6	47,4	87,1	12,9
2003	4 036	53,5	46,5	85,9	14,1
Taux			%		
1984		71,8	25,9	38,7	18,5
1997	30,8	69,7	19,0	32,9	21,4
2003	30,3	72,0	18,2	31,8	23,3

Sources : Enquête sur l'adhésion syndicale, 1984; Enquête sur la population active, 1997-2003

Tableau 1 : Nombre de syndiqués, distribution et taux de syndicalisation par région

	Total	Atl.	Qué.	Ont.	Prairies	C.-B.
	En milliers			%		
Distribution						
1977	2 817	7,7	27,6	37,5	13,3	13,8
1987	3 662	7,6	28,2	37,2	14,4	12,5
1997	3 516	6,9	28,4	35,1	15,0	14,6
2003	4 036	6,8	29,4	35,4	15,3	13,2
Taux				%		
1977	32,6	34,1	34,7	31,0	26,8	40,9
1987	34,2	36,9	39,6	31,0	30,1	38,6
1997	30,8	30,3	36,9	27,7	27,1	34,0
2003	30,3	29,3	37,6	26,8	27,1	32,4

Sources : CALURA, 1977-1987; Enquête sur la population active, 1997-2003

Dans la décennie 1960, un secteur public déjà hautement syndicalisé a acquis une place de premier choix dans le mouvement syndical à cause de l'expansion rapide de l'administration publique et de l'octroi de droits de négociation à la plupart des fonctionnaires (Eaton, 1976; Galarneau, 1996). Depuis, ce groupe a continué à accroître son influence, sa représentation passant de 42 % à 53 % de 1984 à 2003. Quant au taux de syndicalisation chez les fonctionnaires (qui était d'un peu plus de 70 %), il n'a guère varié, alors qu'il tombait de 26 % à 18 % chez les travailleurs du secteur privé. En fait, c'est la stabilité du secteur public qui a empêché le taux général de syndicalisation du pays de glisser sous la barre des 30 %[4].

Une autre transformation profonde de ces quelques dernières décennies a été la perte d'influence des syndicats internationaux (ayant leur siège à l'étranger). Un grand objectif de la *Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers* (CALURA) était de suivre l'importance et l'incidence de ces syndicats dans la

main-d'œuvre canadienne syndiquée. Les données CALURA disponibles montrent un déplacement considérable et incessant des syndicats internationaux vers les syndicats nationaux de 1962 à 1995 (1995 est la dernière année de collecte de ces données; Mainville et Olinek, 1999). En 1962, les syndicats internationaux regroupaient environ les deux tiers des syndiqués canadiens et, en 1995, cette proportion était tombée à 29 % (graphique D). En revanche, les effectifs des syndicats nationaux ont monté en proportion de 21 % à 57 %. Les grands facteurs de ce recul des syndicats internationaux sont les défections au profit de syndicats nationaux rivaux et les ruptures qui ont donné naissance à de nouveaux syndicats nationaux autonomes. Citons à cet égard le départ en 1986 des 136 000 membres canadiens du syndicat américain des Travailleurs unis de l'automobile (Statistique Canada, 1994).

Tout au long de la période étudiée, la proportion des syndicats de fonctionnaires (fédéraux et provinciaux) est restée dans la plage 12 % à 17 %[5]. Depuis 1995, la part des syndicats internationaux a légèrement diminué pour s'établir à un peu plus de 27 % en 2003 (DRHC, 2003)[6].

Gains et pertes récents d'effectifs syndicaux

Pour simplifier, nous présentons seulement les séries révisées de l'Enquête sur la population active pour 1997 et 2003 (les première et dernière années), mais l'axe (ou le signe algébrique) des changements intervenus entre ces deux années est suffisamment représentatif des tendances récentes (non décrites) des effectifs selon les groupes de travailleurs.

Les variations de densité ou de taux de syndicalisation sont à la base même des comparaisons de tendances dans les divers groupes de travailleurs[7]. Une variation positive de densité ou de taux représente un gain de présence ou de force syndicale et une variation négative, une perte.

Pour faciliter la comparaison, nous présentons les données par ordre décroissant entre 1997 et 2003.

Graphique D : Les syndicats internationaux ont perdu énormément de terrain.

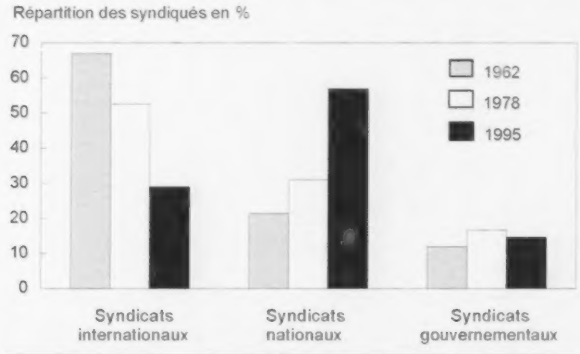

Source : CALURA

Évolution démographique

Dans l'ensemble, la densité de syndicalisation a diminué de 0,5 point de pourcentage de 1997 à 2003 (tableau 3) non pas par perte d'effectifs, mais plutôt parce que la progression de l'emploi (16,7 %) l'a emporté sur la croissance de l'adhésion syndicale (14,8 %). Suivant la tendance même qui s'était établie au cours des dernières décennies, le taux de syndicalisation a augmenté de 0,7 point chez les travailleuses et diminué de 1,6 point chez les travailleurs. Il s'est le plus accru chez les jeunes (2,7 points chez les travailleurs de 15 à 24 ans). Chez les travailleurs de toutes les autres tranches d'âge (sauf le groupe des 55 ans et plus), il y a eu perte de force syndicale; la pire perte (-2,8 points) a été observée chez les 45 à 54 ans.

La main-d'œuvre est aujourd'hui plus instruite, mais le seul groupe où la syndicalisation ait légèrement progressé est celui des travailleurs ayant fait des études postsecondaires incomplètes. Tous les autres groupes, y compris celui des titulaires d'un diplôme universitaire, ont vu leur taux de syndicalisation évoluer en baisse. L'important recul de ce taux chez les travailleurs ayant moins de neuf ans de scolarité s'explique en partie par une large baisse de la syndicalisation chez une partie des cols bleus.

Évolution industrielle

Les pertes de force syndicale dans les industries de biens ces dernières années n'ont pas été compensées par des gains dans les industries de services, l'un et l'autre de ces secteurs ayant perdu du terrain de 1997 à 2003. Le secteur des services a un peu reculé (0,2 point), mais le secteur des biens a franchement régressé, cédant 1,6 point.

Dans les industries en croissance rapide de la technologie de l'information, les travailleurs semblent moins enclins à se syndiquer. Beaucoup ont l'impression de ne pas être faits pour le « 9 à 5 » (Galarneau, 1994).

Tableau 3 : Répartition des syndiqués et du taux de syndicalisation par âge, sexe et niveau de scolarité (par ordre décroissant de la variation du taux)

	Employés		Syndiqués		Taux de syndicalisation		Variation, 1997-2003		
	1997	2003	1997	2003	1997	2003	Employés	Syndiqués	Taux
	En milliers		En milliers		%		%	%	Points de %
Total	**11 421**	**13 333**	**3 516**	**4 036**	**30,8**	**30,3**	**16,7**	**14,8**	**-0,5**
Sexe									
Femmes	5 437	6 513	1 593	1 954	29,3	30,0	19,8	22,7	**0,7**
Hommes	5 984	6 820	1 923	2 082	32,1	30,5	14,0	8,3	**-1,6**
Âge									
15 à 24 ans	1 891	2 298	204	310	10,8	13,5	21,5	52,0	**2,7**
55 ans et plus	898	1 382	316	501	35,2	36,3	53,9	58,5	**1,1**
25 à 54 ans	8 632	9 653	2 996	3 225	34,7	33,4	11,8	7,6	**-1,3**
25 à 44 ans	6 322	6 636	1 990	1 994	31,5	30,1	5,0	0,2	**-1,4**
45 à 54 ans	2 309	3 017	1 006	1 231	43,6	40,8	30,7	22,4	**-2,8**
Scolarité									
Études postsecondaires partielles	1 158	1 373	262	317	22,6	23,1	18,6	21,0	**0,5**
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	3 775	4 548	1 294	1 540	34,3	33,9	20,5	19,0	**-0,4**
Diplôme d'études secondaires	2 390	2 746	677	757	28,3	27,6	14,9	11,8	**-0,7**
Diplôme universitaire	2 071	2 715	744	944	35,9	34,8	31,1	26,9	**-1,1**
Études secondaires partielles	1 564	1 561	389	364	24,9	23,3	-0,2	-6,4	**-1,6**
Moins d'une 9e année	463	391	150	115	32,4	29,4	-15,6	-23,3	**-3,0**

Source : Enquête sur la population active

Ces travailleurs ont souvent des heures inhabituelles; ils travaillent à plusieurs endroits, entre autres à leur domicile, et ils détiennent des actions dans leur entreprise (Luffman, 2003).

La densité de syndicalisation a augmenté dans un secteur public déjà fortement syndicalisé (2,3 points), mais a un peu diminué dans le secteur privé. À un niveau sectoriel plus détaillé, on peut voir que les meilleurs gains de syndicalisation sont ceux de l'administration publique, plus particulièrement chez les travailleurs des administrations locales (5,5 points), le nombre d'emplois ayant diminué plus que le nombre de syndiqués. Il y a aussi eu d'importants gains (3,2 points) chez les fonctionnaires fédéraux, alors que le taux de syndicalisation était presque inchangé chez les fonctionnaires provinciaux (tableau 4). La construction est une autre grande industrie où ce taux a nettement progressé (2,8 points).

On a relevé des pertes de densité de plus de 2 points dans les secteurs manufacturier de biens, durables et non durables, de l'information, de la culture et des loisirs, et des ressources naturelles.

Évolution professionnelle

Sur le plan professionnel, la syndicalisation a fait de loin ses meilleurs progrès dans le secteur en forte croissance des services de garde d'enfants et d'aide à domicile (7,2 points), domaine professionnel suivi d'autres professions de la santé déjà fortement syndicalisées comme celles des auxiliaires de la santé (3,3 points), des infirmiers et infirmières (2,9 points) et des travailleurs professionnels de la santé (2,1 points) (tableau 5). Les gains ont aussi été appréciables dans les métiers de la construction (2,9 points) et dans le secteur de la culture et des loisirs (2,2 points). Les pires pertes (-4,1 points) ont été relevées chez les techniciens de la santé, principalement des technologues et thérapeutes de la santé, de la médecine, de l'art dentaire

Tableau 4 : Effectif syndiqué et taux de syndicalisation par industrie
(par ordre décroissant de la variation du taux)

	Employés		Effectif syndiqué		Taux de syndicalisation		Variation, 1997-2003		
	1997	2003	1997	2003	1997	2003	Employés	Syndiqués	**Taux**
	En milliers		En milliers		%		%	%	Points de %
Industrie									
Industries des biens	8 540	9 994	2 584	3 007	30,3	30,1	17,0	16,4	**-0,2**
Industries des services	2 881	3 339	933	1 029	32,4	30,8	15,9	10,3	**-1,6**
Principaux groupes d'industries									
Administration locale	298	254	177	165	59,4	64,9	-14,8	-6,8	**5,5**
Administration fédérale	269	320	178	221	66,0	69,2	19,0	24,2	**3,2**
Construction	483	644	144	210	29,9	32,7	33,3	45,8	**2,8**
Finances et assurances	575	602	46	54	8,1	9,0	4,7	17,4	**0,9**
Services d'enseignement	876	1 001	598	691	68,2	69,0	14,3	15,6	**0,8**
Soins de santé et assistance sociale	1 186	1 482	623	792	52,6	53,4	25,0	27,1	**0,8**
Commerce de détail	1 420	1 677	192	238	13,6	14,2	18,1	24,0	**0,6**
Services professionnels, scientifiques et techniques	489	653	20	29	4,1	4,5	33,5	45,0	**0,4**
Services publics	116	131	78	89	67,4	67,7	12,9	14,1	**0,3**
Administration provinciale	226	241	160	171	70,7	71,0	6,6	6,9	**0,3**
Agriculture	121	120	4	4	3,3	3,5	-0,8	0,0	**0,2**
Autres services	464	482	42	44	9,0	9,2	3,9	4,8	**0,2**
Immobilier et location	162	186	12	14	7,6	7,6	14,8	16,7	**0,0**
Services aux entreprises, bâtiment et autres services de soutien	332	469	43	60	12,9	12,9	41,3	39,5	**0,0**
Hébergement et restauration	783	922	62	68	7,9	7,4	17,8	9,7	**-0,5**
Commerce de gros	372	482	39	45	10,4	9,4	29,6	15,4	**-1,0**
Transport et entreposage	578	629	248	262	43,0	41,7	8,8	5,6	**-1,3**
Secteur manufacturier des biens non durables	822	913	273	282	33,2	30,9	11,1	3,3	**-2,3**
Information, culture et loisirs	510	596	144	151	28,1	25,4	16,9	4,9	**-2,7**
Ressources naturelles	245	239	69	60	28,2	24,9	-2,4	-13,0	**-3,3**
Secteur manufacturier des biens durables	1 094	1 291	364	384	33,3	29,8	18,0	5,5	**-3,5**
Secteur									
Public	2 654	2 998	1 850	2 159	69,7	72,0	13,0	16,7	**2,3**
Privé	8 766	10 335	1 667	1 877	19,0	18,2	17,9	12,6	**-0,8**

Source : Enquête sur la population active

et de la médecine vétérinaire, ainsi que chez les travailleurs des autres métiers (-3,1 points). D'autres professions où le recul de la syndicalisation a été de plus de 2 points sont celles du travail de bureau, de la gestion et des sciences naturelles et appliquées, cette dernière catégorie comprenant une assez forte concentration de travailleurs de la technologie de l'information.

Tableau 5 : Effectif syndiqué et taux de syndicalisation par profession
(par ordre décroissant de la variation du taux)

	Employés		Effectif syndiqué		Taux de syndicalisation		Variation, 1997-2003		
	1997	2003	1997	2003	1997	2003	Emplo-yés	Syn-diqués	**Taux**
	En milliers		En milliers		%		%	%	Points de %
Profession									
Garderie et soutien à domicile	200	250	63	96	31,4	38,6	25,0	52,4	**7,2**
Personnel de soutien	162	248	82	134	50,8	54,1	53,1	63,4	**3,3**
Sciences infirmières	222	257	173	208	78,1	81,0	15,8	20,2	**2,9**
Métiers de la construction	191	243	72	99	37,7	40,6	27,2	37,5	**2,9**
Culture et loisirs	228	295	56	79	24,5	26,7	29,4	41,1	**2,2**
Professionnels de la santé	77	86	31	36	39,9	42,0	11,7	16,1	**2,1**
Professions sociales, juridiques et religieuses	321	413	124	165	38,6	40,0	28,7	33,1	**1,4**
Enseignants d'écoles secondaires et primaires	361	408	316	361	87,4	88,6	13,0	14,2	**1,2**
Détaillants	790	1 000	94	128	12,0	12,8	26,6	36,2	**0,8**
Voyages et hébergement	1 052	1 220	274	327	26,1	26,8	16,0	19,3	**0,7**
Services de protection	193	224	102	119	52,8	53,2	16,1	16,7	**0,4**
Grossistes	226	356	14	21	6,1	5,8	57,5	50,0	**-0,3**
Entrepreneurs et contremaîtres	86	107	27	33	31,4	31,0	24,4	22,2	**-0,4**
Enseignants	514	600	388	450	75,4	75,0	16,7	16,0	**-0,4**
Aides et manœuvres	297	312	103	107	34,7	34,2	5,1	3,9	**-0,5**
Finance et administration	741	704	166	154	22,4	21,8	-5,0	-7,2	**-0,6**
Professions du secteur primaire	248	266	42	43	16,9	16,1	7,3	2,4	**-0,8**
Autres enseignants	153	192	72	89	47,0	46,1	25,5	23,6	**-0,9**
Conducteurs de matériel de transport	443	492	168	181	37,8	36,9	11,1	7,7	**-0,9**
Alimentation et boissons	412	522	41	46	9,9	8,9	26,7	12,2	**-1,0**
Professionnels	283	325	51	55	18,0	16,9	14,8	7,8	**-1,1**
Manœuvres	227	204	90	78	39,5	38,3	-10,1	-13,3	**-1,2**
Conducteurs de machines et monteurs	809	1 006	318	382	39,3	38,0	24,4	20,1	**-1,3**
Sciences naturelles et appliquées	670	898	180	223	26,9	24,8	34,0	23,9	**-2,1**
Gestion	966	891	109	81	11,3	9,1	-7,8	-25,7	**-2,2**
Personnel de bureau	1 229	1 542	363	416	29,5	27,0	25,5	14,6	**-2,5**
Autres métiers	658	696	278	273	42,3	39,2	5,8	-1,8	**-3,1**
Personnel technique (santé)	176	178	109	102	61,6	57,5	1,1	-6,4	**-4,1**

Source : Enquête sur la population active

Évolution selon le statut d'emploi et la taille de l'entreprise

Soucieux d'accroître leurs rentrées de fonds et leur influence, les dirigeants syndicaux sont parvenus à nettement s'implanter ces dernières années dans un grand nombre de lieux de travail et de groupes professionnels jusque-là moins syndicalisés. Ainsi, la densité de syndicalisation a augmenté chez les travailleurs à temps partiel (1,9 point), dans la main-d'œuvre non permanente (2,4 points) et chez les gens comptant peu d'années de service, c'est-à-dire moins de 5 ans (tableau 6). Ces progrès étaient stables selon le sexe, l'âge, le secteur d'activité et la profession. Les taux de syndicalisation ont fléchi chez les travailleurs à plein temps, dans la main-d'œuvre permanente et chez les gens comptant plus de 5 ans de service.

Tableau 6 : Effectif syndiqué et taux de syndicalisation par statut d'emploi et taille d'entreprise
(par ordre décroissant de la variation du taux)

	Employés		Effectif syndiqué		Taux de syndicalisation		Variation, 1997-2003		
	1997	2003	1997	2003	1997	2003	Employés	Syndiqués	**Taux**
	En milliers		En milliers		%		%	%	Points de %
Statut de travail									
Temps partiel	2 117	2 440	453	569	21,4	23,3	15,3	25,6	**1,9**
Temps plein	9 304	10 894	3 063	3 468	32,9	31,8	17,1	13,2	**-1,1**
Statut d'emploi									
Non permanent	1 296	1 660	294	417	22,7	25,1	28,1	41,8	**2,4**
Permanent	10 124	11 673	3 222	3 619	31,8	31,0	15,3	12,3	**-0,8**
Durée d'emploi									
1 à 5 ans	3 287	4 473	650	1 033	19,8	23,1	36,1	58,9	**3,3**
1 à 12 mois	2 661	2 973	342	437	12,9	14,7	11,7	27,8	**1,8**
9 à14 ans	1 325	1 393	556	560	41,9	40,2	5,1	0,7	**-1,7**
Plus de 14 ans	2 279	2 698	1 302	1 454	57,1	53,9	18,4	11,7	**-3,2**
5 à 9 ans	1 870	1 796	667	552	35,7	30,8	-4,0	-17,2	**-4,9**
Taille de l'entreprise									
Moin de 20 employés	3 992	4 454	473	563	11,9	12,6	11,6	19,0	**0,7**
20 à 99 employés	3 635	4 340	1 118	1 341	30,8	30,9	19,4	19,9	**0,1**
100 à 500 employés	2 377	2 866	1 104	1 228	46,4	42,9	20,6	11,2	**-3,5**
Plus de 500 employés	1 416	1 673	821	904	58,0	54,1	18,1	10,1	**-3,9**

Source : Enquête sur la population active

Tableau 7 : Effectif syndiqué et taux de syndicalisation par province
(par ordre décroissant de la variation du taux)

	Employés		Effectif syndiqué		Taux de syndicalisation		Variation, 1997-2003		
	1997	2003	1997	2003	1997	2003	Employés	Syndiqués	**Taux**
	En milliers		En milliers		%		%	%	Points de %
Île-du-Prince-Édouard	49	58	13	16	26,9	28,3	18,4	23,1	**1,4**
Saskatchewan	353	386	116	133	33,0	34,3	9,3	14,7	**1,3**
Québec	2 709	3 165	1 000	1 188	36,9	37,6	16,8	18,8	**0,7**
Prairies	1 938	2 278	526	616	27,1	27,1	17,5	17,1	**0,0**
Alberta	1 154	1 414	258	317	22,4	22,4	22,5	22,9	**0,0**
Manitoba	431	478	151	167	35,1	34,9	10,9	10,6	**-0,2**
Ontario	4 465	5 319	1 235	1 427	27,7	26,8	19,1	15,5	**-0,9**
Terre-Neuve-et-Labrador	164	190	64	73	39,1	38,2	15,9	14,1	**-0,9**
Provinces de l'Atlantique	802	931	243	273	30,3	29,3	16,1	12,3	**-1,0**
Nouvelle-Écosse	324	379	92	104	28,4	27,4	17,0	13,0	**-1,0**
Nouveau-Brunswick	265	303	74	80	27,9	26,4	14,3	8,1	**-1,5**
Colombie-Britannique	1 508	1 640	513	532	34,0	32,4	8,8	3,7	**-1,6**

Source : Enquête sur la population active

Sources des données

Pendant plus de trois décennies (de 1962 à 1995), la *Loi sur les déclarations des personnes morales et des syndicats* (CALURA) a constitué la seule source permanente de données sur la syndicalisation par sexe, secteur d'activité et province. Cette loi obligeait chaque syndicat national ou international d'au moins 100 membres résidents du Canada à communiquer tous les ans des renseignements au gouvernement fédéral sur ses finances et ses effectifs. Statistique Canada était chargé de l'administration de CALURA. La loi a été amendée en 1995, levant l'obligation de déclaration pour les syndicats. Les dernières données publiées de CALURA visent donc l'année 1995 (Mainville et Olinek, 1999).

En janvier 1997, on s'est mis à établir et à diffuser, dans le cadre d'une EPA (Enquête sur la population active) remaniée, des estimations mensuelles sur les travailleurs syndiqués et les travailleurs « assujettis » selon un plus grand nombre de variables, à savoir le sexe, l'âge, la province, le secteur d'activité, la profession, la taille d'entreprise, la scolarité, le taux salarial, etc. (Par *travailleurs assujettis*, on entend les travailleurs non syndiqués qui, dans leurs modalités d'emploi, sont soumis à des conventions collectives.) Il suffit de comparer les estimations CALURA et EPA (et celles d'autres enquêtes sur les ménages) pour constater que, dans l'ensemble, les taux de syndicalisation sont un peu plus élevés selon CALURA, mais que les tendances sont passablement convergentes (Galarneau, 2003).

On relève des différences pour diverses raisons :

- Dans le cas de CALURA, la date de référence était le 31 décembre chaque année, alors que les estimations annuelles de l'EPA sont des moyennes pondérées des données hebdomadaires recueillies vers le milieu de chaque mois.
- CALURA était un recensement des syndicats de 100 membres et plus, mais l'EPA repose sur un échantillon de ménages et n'impose aucune contrainte de taille de syndicat.
- Les travailleurs en cumul d'emplois pouvaient appartenir à différents syndicats s'ils occupaient des emplois différents et ils étaient comptés deux fois dans CALURA. Dans l'EPA, ils ne sont comptés qu'une une fois, et si leur emploi principal n'est pas syndicalisé, ils ne sont pas comptés du tout.
- Il y a des retraités et des pensionnés qui étaient pris en compte dans CALURA; ils sont exclus de l'EPA.

Les estimations de 1984 pour les travailleurs à plein temps et à temps partiel des secteurs public et privé (on ne recueillait pas ces données dans CALURA) viennent de l'Enquête sur l'adhésion syndicale (EAS), enquête supplémentaire de l'EPA qui a été réalisée en octobre 1984 avec la collaboration du ministère fédéral du Travail. C'est pourquoi elles sont entachées de biais de saisonnalité.

Au nombre des autres enquêtes de Statistique Canada où l'on recueille des données sur la syndicalisation, on compte l'Enquête sur l'activité (19841990), l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR, début en 1993) et l'Enquête sur les horaires et les conditions de travail (EHCT, 1991 et 1995). Les données de l'Enquête sur l'activité et de l'EDTR souffrent de petites tailles d'échantillon et de valeurs limites d'âge qui diffèrent de celles de CALURA et de l'EPA. Les données de l'EHCT posent aussi certains problèmes de saisonnalité. Il reste que les questions relatives à l'adhésion et à l'« assujettissement » à un syndicat sont semblables dans les deux enquêtes.

Dans l'EPA postérieure à 1996, les deux questions concernant l'adhésion syndicale et l'appartenance à une convention collective sont :

- Est-ce que la personne est syndiquée?
- Est-ce que la personne est soumise à un contrat syndical ou à une convention collective?

De même, les efforts de mobilisation syndicale dans des lieux de travail plus petits et jusque-là moins syndicalisés ont semblé donner des résultats positifs. De 1997 à 2003, les taux de syndicalisation ont augmenté dans les établissements à moins de 100 employés et ont fortement diminué dans les établissements plus grands.

Évolution provinciale

Il n'y a que trois provinces – l'Île-du-Prince-Édouard, la Saskatchewan et le Québec – où les syndicats aient réussi à se faire plus présents (tableau 7). Sauf en Alberta où le taux est inchangé, les provinces ont vu les syndicats reculer; le taux de syndicalisation a le plus décru (1,5 point environ) au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique.

Résumé

Les effectifs syndicaux ont nettement changé ces quelques dernières décennies à cause de l'évolution démographique de la main-d'œuvre, des lois du travail et de la structure économique, ainsi que des hauts et des bas du recrutement syndical. Comme éléments d'évolution dignes de mention, citons, entre autres, la féminisation croissante du mouvement syndical, la prédominance grandissante du secteur public et des industries de services et la perte d'influence des syndicats internationaux.

D'autres tendances de poids se sont manifestées ces dernières années. Les syndicats n'ont guère fait de progrès dans les industries ou les professions en

croissance rapide du secteur de la technologie de l'information. Si le mouvement syndical a réussi à conserver son taux général de densité, c'est en compensant ses pertes dans les industries de biens par des gains dans les petits établissements et chez les travailleurs à temps partiel ou non permanents. Les deux derniers groupes se caractérisent par de fortes concentrations de jeunes et de femmes qui, on ne s'en étonnera pas, ont aussi vu leurs taux de syndicalisation progresser récemment.

Perspective

Notes

1 Aux États-Unis, par exemple, les effectifs syndicaux ont constamment diminué, passant de 20,1 % à 12,9 % entre 1983 et 2003.

2 La perte de densité de syndicalisation entre CALURA (avant 1996) et l'EPA (après 1996) tient probablement en majeure partie à des différences relatives à la conception et au champ d'observation d'enquêtes (voir *Sources des données*).

3 Le secteur public comprend les administrations publiques, les sociétés d'État et les établissements scolaires et hospitaliers financés par les deniers publics.

4 Sur le plan de la syndicalisation le secteur public américain est éclipsé par le secteur public canadien. En 2003, le taux américain (37,2 %) était d'un peu plus de la moitié du taux canadien (72,0 %). Les taux de syndicalisation chez les fonctionnaires sont demeurés à peu près les mêmes dans les deux pays ces deux dernières décennies, mais ils ont périclité dans le secteur privé américain, passant d'environ 16 % en 1983 à 8,2 % en 2003, tandis que, dans le secteur privé canadien, ils accusaient une baisse modérée (passant de 25,9 % en 1984 à 18,2 % en 2003). Il en est résulté une baisse bien plus prononcée du taux général de syndicalisation aux États-Unis (de 20,1 % en 1983 à 12,9 % seulement en 2003); quant au taux canadien, il est demeuré dans la fourchette 30 % – 34 %.

5 En réalité, les syndicats de fonctionnaires (fédéraux ou provinciaux) sont des syndicats nationaux puisqu'ils ont leur siège au Canada.

6 DRHC a, dans une large mesure, regroupé les syndicats nationaux et gouvernementaux de CALURA dans une seule catégorie désignée simplement « syndicats nationaux ».

7 La densité de syndicalisation est le produit de l'interaction de la variation des effectifs syndicaux (numérateur pour un groupe de travailleurs donné) et de la variation des effectifs d'employés (dénominateur pour le même groupe).

Documents consultés

AKYEAMPONG, Ernest B. « La montée de la syndicalisation chez les femmes », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, hiver 1998, vol. 10, n° 4, p. 33 à 47.

---. « La syndicalisation et les avantages sociaux », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, automne 2002, vol. 14, n° 3, p. 45 à 50.

---. « La syndicalisation et le système de griefs », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, automne 2003, vol. 15, n° 3, p. 36 à 42.

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (DRHC). « Effectifs syndicaux au Canada », *Gazette du travail*, automne 2003, vol. 6, n° 3, p. 42 à 49.

EATON, J.K. « La croissance du syndicalisme canadien dans les années soixante », Direction de l'économique et des recherches, ministère du Travail du Canada, Ottawa, 1976.

FANG, Tony, et Anil VERMA. « L'avantage salarial des travailleurs syndiqués », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, hiver 2002, vol. 14, n° 4, p. 18 à 25.

GALARNEAU, Diane. Les syndiqués — *Transition de CALURA à l'Enquête sur la population active*, compte rendu n° 02-2003F, Statistique Canada, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. (On peut se procurer ce rapport auprès de l'auteur.)

---. « Le travail de '9 à 5' », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, été 1994, vol. 6, n° 2, p. 43 à 47.

---. « Le point sur l'adhésion syndicale », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, printemps 1996, vol. 8, n° 1, p. 48 à 58.

LUFFMAN, Jacqueline. « Le point sur la rémunération sous forme d'actions », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, été 2003, vol. 15, n° 2, p. 33 à 41.

MAINVILLE, Diane, et Carey OLINEK. « Rétrospective du mouvement syndical au Canada », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, été 1999, vol. 11, n° 2 (supplément).

STATISTIQUE CANADA. *Rapport annuel du ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie* présenté dans le cadre de la *Loi sur les déclarations des personnes morales et des syndicats. Partie II, syndicats ouvriers*, 1992, n° 71-202-XPB au catalogue, Ottawa, 1994.